



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception 22/04/2015	Dossier complet le 22/04/2015	N° d'enregistrement F09315P0093

1. Intitulé du projet

Aménagement de sécurité au Passage à niveau N°6 (PN6) Commune du Thor
(Ligne ferroviaire Avignon - Miramas)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom _____ Prénom _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale **Département de Vaucluse**

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale **Maurice CHABERT** **Président du Conseil Départemental**

RCS / SIRET **228 400 016 000 17** Forme juridique **Collectivité Territoriale**

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6°) d)	Route d'une longueur inférieure à 3 Km

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

- Aménagement destiné à sécuriser la traversée du PN6 :
- 1 - Création d'un carrefour giratoire sur la RD6.
 - 2 - Séparation des deux voies de circulation par un îlot central.
 - 3 - Création de contre allées de desserte de riverains isolées de la chaussée par des espaces bordurés et végétalisés
 - 4 - Utilisation des contres allées comme espace de circulation des vélos et des piétons

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est avant tout sécuritaire. Il s'inscrit dans une politique à l'échelon national pour sécuriser les passages à niveau classés dangereux. Il fait l'objet d'un partenariat entre l'Etat, SNCF Réseau et le département de Vaucluse.

Le projet de dénivellation ou de déviation de la chaussée à l'Est du PN actuel n'a pas à ce stade été retenu car trop impactant pour le milieu naturel, les terres agricoles et pour son coût prévisionnel démesuré (voir schéma des 2 tracés envisagés).

Un aménagement de sécurité sur le tracé actuel a été privilégié. Il a très peu d'impact sur le milieu naturel et les espaces agricoles. Il permet en outre d'améliorer sensiblement la situation existante de deux manières :

- Elimination totale des rejets directs d'eaux pluviales dans le milieu naturel sensible notamment au niveau du canal du Moulin (Sénot) et de sa ripisylve.

- Donner une identité moins routière à ce secteur semi urbain (aménagement paysager).

L'objectif étant :

- de supprimer les nombreux accès directs responsables d'accidents et d'une mauvaise lisibilité de l'approche du PN
- de séparer la circulation des vélos de la circulation automobile.
- de réduire la vitesse et placer des dispositifs permettant de recentrer l'attention de l'usager sur l'approche du PN.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux d'une durée de 8 mois se décomposent en plusieurs phases de réalisation:

1° Modification des installation RFF au droit du PN.

2° Réalisation hors circulation des contre-allées et d'une partie du giratoire.

3° Reprofilage de la RD6 par demi-chaussée, aménagement des accotements bordurés, et achèvement de la partie de giratoire situé sur la RD6 actuelle.

4° Mise en place de la signalisation horizontale et verticale, de la signalétique propre au PN et aux cheminements vélos ainsi que de l'aménagement paysager (plantation sur les îlots "plate bande" séparant la chaussée des contre allées.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Il n'y a pas de modification de la vocation de la voie ou du volume de son trafic. Le fonctionnement routier est rétabli dans son fonctionnement général actuel.

Toutefois, la pose d'îlots séparateurs et la suppression des accès directs apporteront d'importantes améliorations toujours dans le but de supprimer la dangerosité du PN. Ce sont:

- La limitation naturelle de la vitesse par un effet de couloir
- L'attention visuelle des usagers sur l'approche du PN sera accrue car non perturbée par les multiples sorties de véhicules provenant des accès de riverains et de voies communales.
- Une lisibilité et une anticipation meilleure de l'obstacle du PN.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à :

- Une déclaration d'Utilité Publique
- Une déclaration au titre de la loi sur l'eau

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Déclaration d'Utilité Publique

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie globale de l'opération	19000m ²
Dont : Domaine public = chaussée existante revêtue + talus accotements	13500m ² = 10500m ² + 3000m ²
Terres agricoles	1500m ²
Landes Friches	4000m ²
Longueur totale de chaussée	950m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Châteauneuf de Gadagne
RD6
Passage à niveau PN6

Coordonnées géographiques¹ Long. 43° 56' 04" 10 Lat. 04° 56' 52" 45

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Chateauneuf de Gadagne

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'Impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

10500 m² sur chaussée existante revêtue + 3000m² talus accotements
 1500 m² sur terre agricole
 4000 m² sur landes ou friches

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
 Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Le POS actuel dont la dernière modification date du 6 09 2010 est toujours en vigueur

Le PLU arrêté le 23 septembre 2013 est toujours à l'enquête

SCOT du bassin de vie de Cavailon Coustellet, l'Isle sur la Sorgues en cours d'élaboration (phase d'enquête publique)

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ZNIEFF de type 1 (Les sorgues 84100140) située à environ 700 mètres au Nord Est de la zone d'étude ZNIEFF de type 2 (Terrasses de Caumont 84111100) située à environ 1.7 km au Sud de la zone d'étude
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ZSC (SIC la Sorgues et l'Auzon FR9301578) située à environ 500 mètres au Nord Est de la zone d'étude
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1500 m ² de surface agricole seront utilisés pour la création de la contre allée Nord Ouest de desserte des habitations, des parcelles agricoles, et du cheminement vélos La création de bassins de rétention sera nécessaire mais sera localisé sur des terrains à usage non agricole.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de risque d'inondation. Séisme zone de sismicité: 3
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Excepté en phase chantier, le projet n'engendre pas de bruit supplémentaire, le trafic routier restant identique à celui constaté actuellement sur la RD6.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mêmes conclusions que pour la réponse ci-dessus
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mêmes conclusions que pour la réponse ci-dessus
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mêmes conclusions que pour la réponse ci-dessus
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les rejets hydrauliques sont essentiellement représentés par les eaux pluviales issues de la plateforme. Ces volumes d'eau seront rejetés dans le milieu naturel après rétention et traitement (fossés enherbés, bassins de rétention). La situation sera améliorée par rapport à la situation existante. Le principe de traitement des eaux pluviales et du volet hydraulique sera soumis à validation de la "Police de l'Eau" dans le cadre de la procédure habituelle. Il permet en outre d'améliorer sensiblement la situation existante en éliminant totalement les rejets directs d'eaux pluviales dans le milieu naturel sensible notamment au niveau du canal du moulin (Sénot) et de sa ripisylve.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet ne modifie pas le trafic sur la RD6 et bien que générant des produits polluants issus de la plateforme (usure des pneus et du revêtement de chaussée - hydrocarbures - produits de déverglaçage en hiver) n'aggrave pas la situation actuelle sur la RD6. Les polluants générés seront traités par les dispositifs de rétentions des eaux pluviales prévus au projet et validés par la "Police de l'Eau".
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La création des 2 contre-allées nécessite la destruction partielle d'un bâtiment (voir photo 3) L'impact sur les terres agricoles conduira à prendre les mesures d'accompagnement d'usage.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Voir commentaire en annexe n°2

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet
	Carte des ZNIEFF et de la ZSC à proximité du projet
	Carte du lit majeur du Calavon Coulon à proximité du projet
	Annexe n°2: commentaire sur la rubrique "7 Auto évaluation
	Précadrage écologique approfondi "
	Plan des natures de surfaces impactées
	Plan des deux variantes envisagées

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Avignon

le,

20 AVR. 2015

Signature



**Le Directeur
Grands Projets Routiers**

Christophe LAURIGI